



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS

de la semaine n° 43 du 21/10/2024

Evolution des teneurs en humidité du maïs grain

Dans le cadre des activités du Centre pilote maïs, le réseau d'avertissement fournissant des données sur l'évolution des teneurs en humidité du grain a été reconduit en 2024. Les organismes impliqués sont le CARAH, CPL Végémar et le CIPF. Dans le cadre de ce réseau, nous organisons un suivi d'une vingtaine de parcelles réparties dans les régions sablo-limoneuses et limoneuses.

Maïs grain humide ensilé

L'humidité de récolte pour une conservation du grain en ensilage se situe entre 32 et 36 %. Une humidité suffisamment élevée permet un tassement plus facile et est favorable au développement des fermentations lactiques. La mouture doit se faire impérativement au fur et à mesure de la récolte afin de réduire le plus possible le contact de l'air pour le maïs en tas.

Cette campagne maïs a été marquée par des dates de semis très étalées et un contexte climatique frais et humide

Au 18 octobre, les teneurs en humidité pour les variétés (demi-précoces) habituellement utilisées en grain humide s'étalent entre 35 et 38% pour des semis réalisés entre le 8 et le 12 mai. Les quelques rares parcelles semées plus tôt ont donc atteint le stade optimal pour une récolte sous cette forme.

Pour ces dernières, avant d'envisager une récolte, il est vivement conseillé de visiter ces parcelles afin d'évaluer l'état de maturité de celles-ci.

Lorsque le point noir apparaît à la pointe du grain, celui-ci se trouve aux environs de 36% d'humidité. A ce moment, c'est la fin des migrations des sucres solubles vers l'épi. Ce point noir est la cicatrice laissée par la rupture des vaisseaux d'alimentation du grain. Lorsque celui-ci est atteint, le rendement du grain n'évolue plus. Mieux vaut alors récolter pour favoriser la meilleure conservation possible. Concernant les variétés implantées lors de la seconde grosse vague de semis (25 mai au 9 juin), les teneurs en humidité sont encore supérieures à 38%.

Maïs grain à sécher

La rentabilité de la culture du maïs grain à sécher étant entre autre liée au coût du séchage, il est donc important de limiter au maximum ces frais de séchage

Après des mois de mars et d'avril très humides, la principale vague de semis des maïs destinés au séchage s'est opérée entre le 8 au 12 mai. Malgré des températures assez fraîches, mais grâce aux pluies régulières qui ont suivi les semis, les levées ont été assez régulières. Par la suite, il aura fallu attendre la mi-juin pour que les températures s'élèvent et que la croissance s'accélère. Les floraisons se sont déroulées entre le 20 juillet et le 1 août pour ces semis et bien souvent sous des bonnes conditions. Par la suite, le remplissage des épis a été favorisé par les pluies du mois d'août.

Globalement les épis sont bien remplis et les rendements devraient être satisfaisants sur les parcelles où les levées ont été régulières. Actuellement, les parcelles sont encore saines, la fusariose des tiges est peu présente.

Les parcelles implantées avant le 12 mai avec des variétés précoces atteignent des teneurs en humidité comprises entre 34 et 38% lorsque les plantes sont parfaitement saines. Pour certaines variétés, la fusariose a fait son apparition ce qui a eu pour conséquence un arrêt précoce de la végétation et d'une dessiccation plus rapide des grains. Nous dénombrons parmi nos sites prélèvements, cinq lieux où les teneurs en humidité des grains atteignent des valeurs comprises entre 26 et 29% en présence de plantes fusariées. Pour ces champs, il est bien évidemment important de récolter le plus rapidement possible car ces plantes affaiblies au bas de la tige risquent de verser et donc de rendre plus difficile la récolte.

Pour les semis réalisés entre le 25 mai et le 5 juin avec des variétés précoces, il est illusoire d'espérer pouvoir les récolter en maïs grain à sécher sous les 36-38%. En effet, pour atteindre une teneur en humidité du grain à 35%, un maïs précoce doit pouvoir accumuler +/- 1630 degrés jour depuis les semis. Pour les semis du 10 mai cette somme est atteinte en 2024. Par contre, pour les semis effectués entre le 25 mai et le 5 juin, il manque entre 143 et 233 degrés jours pour atteindre ce même niveau de maturité. En sachant, qu'il faut +/- 22 degrés jour pour perdre 1% d'humidité entre 40% et 30%, cela représente donc un retard de maturité de 6,5 à 10,5 pts d'humidité par rapport à un semis du 10 mai. Pour ces semis de fin de mai ou début juin, une récolte en épis broyés peut être une bonne solution pour valoriser ces épis souvent bine développés mais trop peu matures pour une récolte en grain sec (frais de séchage) voire grain humide parfois (difficulté d'égrainage)

Quelle évolution des teneurs en humidité des grains peut-on encore attendre au 20 octobre ?

Sur base des données météorologiques relevées au cours des dix dernières années, entre le 20 octobre et le 30 novembre, nous pouvons espérer une offre climatique moyenne de 134 degrés jours, soit de quoi pouvoir réduire les humidités de 6 pts.

Pour les parcelles de maïs destinées au séchage, il est donc bien évident qu'il est nécessaire d'attendre afin de réduire au maximum les frais de séchage.

Les teneurs en humidité des échantillons prélevés le 18 octobre

Les prélèvements de grain sont effectués sur 3 x 5 épis consécutifs par variété et par champ. Dans la plupart des champs suivis, une variété destinée au séchage et une autre destinée au grain humide sont présentes. Les résultats des premiers prélèvements effectués dans une vingtaine de champs sont repris ci-dessous.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 43 2024	Sem 43 2023	Sem 43 2024	Sem 443 2023
Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest (Bauffe, Beloeil Chièvres, Lanquesaint, Naast, Sirault, Villerot)	26 à 34%	24 à 28%	34,5 – 37,5%	26 à 30%
Région limoneuse centre (Chastre, Dion-le-Mont, Ernage, Pont à Celles, Ransart, Vieusart, Wangenies et Wavre)	36 à 38,5%	23,5 à 30%	38 – 40%	25 à 31%
Région limoneuse Est, Nord, Région herbagère (Acosse, Eben-Emael, Hannut, Les Waleffes, Waremme)	27 à 35%	26 à 30%	34,5 – 38%	28 – 33%

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs
Mardi 22 octobre 2024.